

AVIS AUX HABITANTS

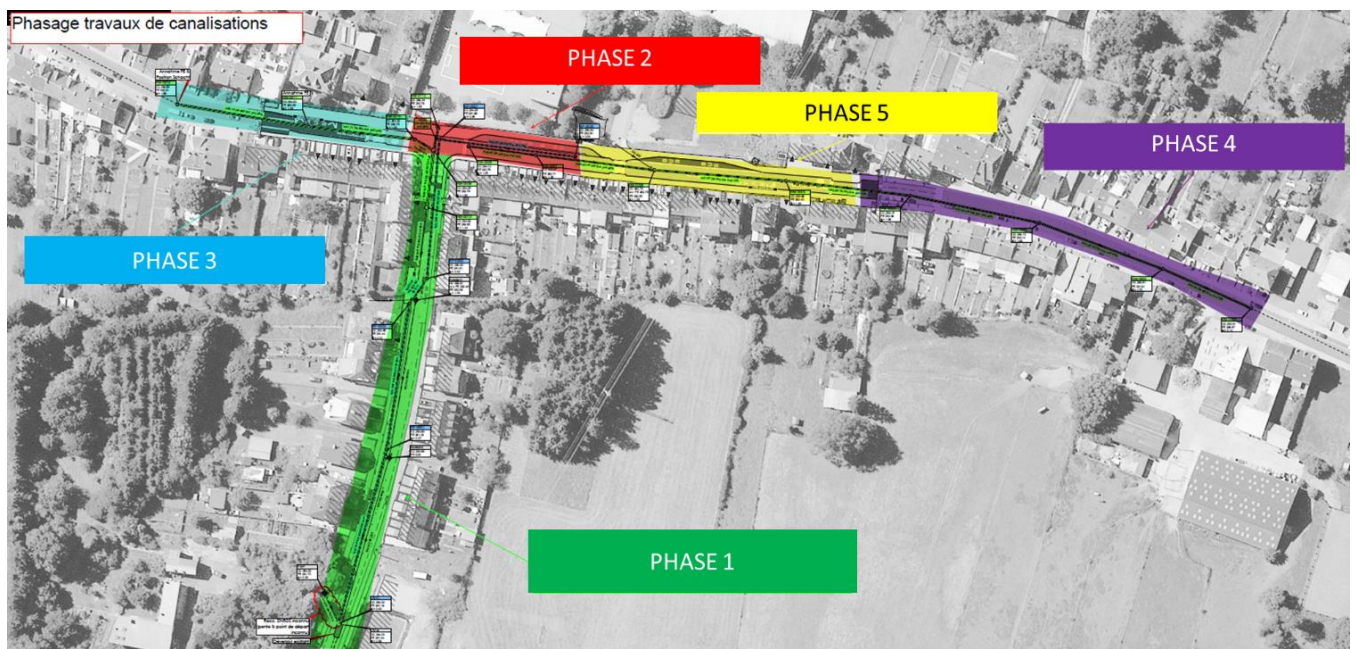
Aménagement d'une zone « Vitesse 30 » dans la rue du Faubourg et renouvellement des réseaux souterrains dans la rue du Faubourg et la rue Neuve

Madame, Monsieur,

Par la présente nous tenons à vous informer que l'entreprise SOTRAP procédera aux travaux susmentionnés. La fin des travaux est prévue pour fin juillet 2021.

Les travaux seront réalisés en plusieurs phases représentées sur le plan ci-dessous :

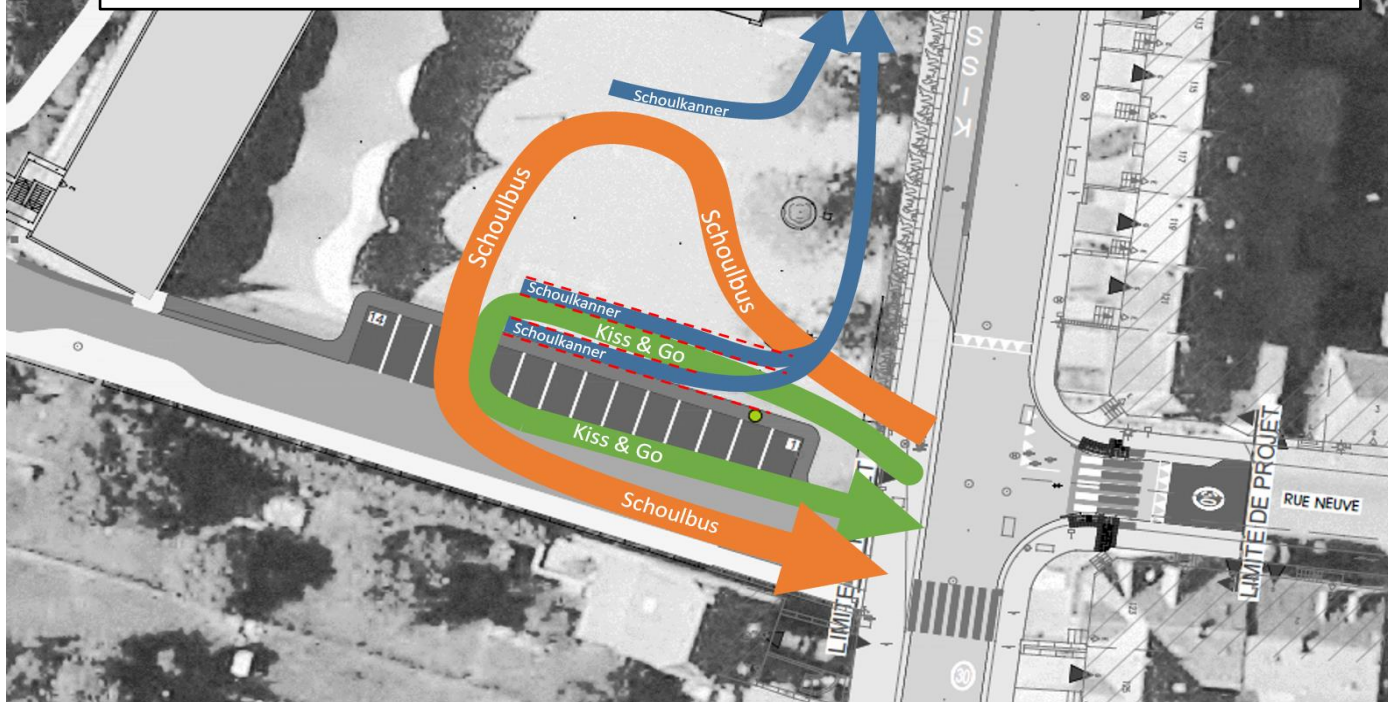
- Phase 1 : renouvellement de la canalisation dans la rue Neuve (tronçon rue du Faubourg vers Kaylbaach) ;
- Phase 2 : réalisation des raccordements de la canalisation au croisement rue du Faubourg/ rue Neuve ;
- Phase 3 : renouvellement de la canalisation dans la rue Pierre Schiltz (tronçon de la maison n°47 jusqu'à la rue Neuve)
- Phase 4 : renouvellement de la canalisation dans la rue du Faubourg (tronçon de la nouvelle école du Faubourg jusqu'à la maison n°41) ;
- Phase 5 : aménagement de la zone « vitesse 30 » sur le tronçon dans la rue du Faubourg ;



Pour garantir un accès sécurisé des enfants à l'école, des mesures spécifiques seront mises en place afin de pouvoir déposer les enfants dans la cour de l'ancienne école du Faubourg :

- une zone « **Kiss & Go provisoire** » durant les travaux ;
- un **transport scolaire** à partir du parking Brill à Kayl.

Plan de principe : KISS & GO provisoire et transport scolaire





GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
ADMINISTRATION COMMUNALE DE KAYL

SERVICE TECHNIQUE

B.P. 56 L-3601 Kayl Tél.: (+352) 56 66 66-1 Fax: 56 33 23

Le **transport scolaire** dédié pour les élèves de l'école du Faubourg partira à partir du parking Brill à Kayl et ceci à partir du **26 octobre 2020** selon les horaires suivants :

Horaire – Départ – Parking Brill	Horaire – Arrivée – Parking Brill
7h35	12h15
13h35	16h15

Veillez s.v.pl. informer le service technique (tél : 56 66 66-341/342/346) en cas d'intérêt de votre part pour l'utilisation du transport scolaire.

Les mêmes numéros sont disponibles pour tout renseignement supplémentaire.

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

John Lorent
bourgmestre

Viviane Petry
échevine

Marcel Humbert
échevin